

Extrait de l'ouvrage de José Ricart Torrens "*Du nombre des élus*"

CHAPITRE I

L'ENFER EXISTE

Il n'y a pas d'enfer ! disent :

- Les Libre-Penseurs : vous outragez la raison humaine !... à notre siècle croire à l'enfer !!!
- Les sceptiques : inventions de curés !
- Les modernistes : ne parlez pas de ça... Vous allez vider nos églises ! Vous heurtez l'esprit moderne...
- Les optimistes et les sentimentaux : le Bon Dieu est trop bon !... Pour un péché qui n'a duré qu'un moment ?

Mais...

Il ne s'agit pas de savoir si Un Tel croit en l'enfer ou non.

Il ne s'agit pas de savoir si un autre le trouve à son goût ou non.

Il ne s'agit pas de savoir si les intellectuels modernes s'en accommodent ou pas.

Il s'agit de savoir si l'enfer existe ou pas.

Eh bien !... **Il y a un enfer.**

Comment être bien sûr qu'il y a un Enfer ?

Mais justement par Celui qui a créé l'enfer... Et qui ne peut ni Se tromper, ni nous tromper, car Il est Dieu et Il a manifesté Sa Divinité par des miracles.

Or **Dieu nous a révélé qu'il y a vraiment un enfer.** Ouvrez la Sainte Écriture et vous y verrez ce Dogme répété de multiples fois.

(...)

CHAPITRE II

LA QUESTION DU NOMBRE

À première vue il peut paraître inutile et inconvenant, de débattre la question du nombre de ceux qui se sauvent. Mais essayer de coordonner nos opinions avec les données de la Révélation n'est pas simple curiosité, ni simple étude théorique. Les saints en ont longuement traité, ont écrit et prêché sur le sujet et ont constaté les fruits salutaires que l'on obtient quand on parle de ce terrible problème.

En définitive, nous soutenons les propositions suivantes :

1° « *Le Seigneur reconnaît les siens* ». (II Tim. II, 19).

2° Beaucoup se sauvent. « *Je vis une grande foule que personne ne pouvait compter ; de toutes nations, tribus, peuples et langues* » nous dit saint Jean en parlant des élus (Apoc., VII, 9). Rappelons-nous seulement que, selon certains historiens, le nombre des martyrs fut de plusieurs millions dans les trois premiers siècles de l'Église ...et que tous les saints de cette époque ne furent pas martyrs. De plus, l'Église, alors n'était qu'un petit noyau. Elle sera certainement très nombreuse dans le Ciel, la couronne qui chantera les louanges de la Sainte Trinité. Il appartient à chaque homme de faire partie des bienheureux, parce que Dieu « *veut que tous les hommes soient sauvés, et parviennent à la connaissance de la vérité* » (I Tim., II, 4).

3° Très nombreux sont ceux qui se damnent : *Multi* Beaucoup (Mt., VII, 13).

4° La doctrine selon laquelle tout le monde se sauve est condamnée.

« Au moins doit-on bien espérer du salut éternel de tous ceux qui ne vivent pas dans le sein de la véritable Église du Christ ». (SYLLABUS, proposition condamnée n° 17).

5° Comme le dit saint Prosper : « Si l'un se sauve, c'est par la grâce du Sauveur ; si d'autres se perdent c'est par leur faute ». Le Concile de Quiersy enseignait la même chose en 853 (Denziger, 318) : « Le Dieu tout puissant veut le salut de tous les hommes sans exception (I Ti., II, 4), bien que tous ne se sauvent pas. Ceux qui se sauvent c'est par la grâce du Seigneur ; ceux qui se perdent, c'est par leur faute. »

L'Église a toujours laissé libre cette question. Il n'y a aucun décret dogmatique sur ce point. Dans l'une des oraisons du Missel nous récitons : « *Deus, cui soli cognitus est numerus electorum in superna felicitate locandus* », (Ô Dieu qui seul connaissez le nombre des prédestinés au bonheur éternel) et elle nous rappelle Son infinie miséricorde : « *Deus, cuius misericordiae non est numerus et bonitatis infinitus est thesaurus* », (Ô Dieu dont la miséricorde est innombrable et dont le trésor de bonté est infini).

Mais cela n'empêche pas que, humblement, sans donner cette doctrine pour définitive, sans lui accorder aucune note théologique, puisque l'Église ne l'a pas fait, sans imposer à personne notre façon de penser, nous puissions soutenir que le nombre des élus est relativement petit, si on le compare aux nombres des damnés ; et cela en nous appuyant sur les raisons qui seront analysées dans les chapitres suivants.

Nous répondrons au préalable aux objections que certains prétendent nous opposer quant à l'opportunité de soulever cette question lorsqu'on défend la doctrine traditionnelle.

I – PARLEZ D'AUTRE CHOSE !

Cette question du petit nombre (relatif) des élus trouble beaucoup nos modernes, comme celle de l'Enfer d'ailleurs. Mais pourquoi trouble-t-elle ?

Étudiez les arguments de ceux qui s'insurgent contre elle ; ils reviennent à ceci : Dieu est trop bon pour damner. Étudiez de près les diverses objections un peu sérieuses ; elles se résument en ces quatre mots : « *Dieu est trop bon* ». Si l'objection valait, elle vaudrait aussi bien pour un que pour mille. (Aussi certains, avec ce même argument mal interprété, en arrivent-ils à dire qu'il n'y a personne en enfer. « Dieu est trop bon »).

— Parlez donc d'autre chose ! dit-on quelquefois. Sans doute, cela pourrait être plus agréable à entendre. Mais nous ne croyons pas avoir le droit de taire cette opinion théologique que nous estimons fondée. À notre époque de déformations libérales et laïcistes, les hommes s'imaginent avoir le droit de ne pas compter avec Dieu. Ou bien il faut que ce soit un Dieu dont eux-mêmes décident ce qu'il est, un Dieu qui puisse être servi avec une « morale de situation ». À qui ils ont le droit de demander des comptes... qu'ils peuvent censurer... un Dieu à leur mesure. Si ce Dieu n'accepte pas leurs exigences, ils le rejettent. « *Qui habitat in caelis iridebit eos* ». (Celui qui habite dans les cieux se rira d'eux) Ps II, 4.

Dans le Psaume IX, David s'écrie : « *Dans son arrogance, le méchant dit : Dieu ne punit pas. Il n'y a pas de Dieu !... L'impie dit en son cœur : Je ne serai pas ébranlé. Je serai d'âge en âge à l'abri du malheur* ». Mais il ne suffit pas au pécheur de n'en pas tenir compte ici-bas. Il sait bien que Dieu l'attrapera au tournant. Alors comme un enfant il crie plus fort pour se rassurer : « ... *Dieu a oublié ! Il a couvert Sa face. Il ne voit jamais rien !* » Et le Psaume X ajoute : « *Le Seigneur scrute le juste et l'impie, Son âme hait celui qui aime l'iniquité. Il fera pleuvoir sur le pécheur des charbons de feu et de soufre...* » « *Parce que Dieu est juste, et Il aime la justice ; les justes verront Sa face* ».

Il faut que, même au XX^e siècle, l'homme comprenne que Dieu est Dieu... qu'Il est le créateur... l'Infini ; que nous, nous ne sommes que néant. Il faut que nous comprenions ce préliminaire, nous, pauvres pygmées, qui vivrons un certain nombre d'heures sur la planète Terre, une des plus petites du système solaire, lequel se trouve perdu dans la galaxie à laquelle il appartient, laquelle est perdue au milieu des autres galaxies connues et inconnues. Non, le Créateur ne tremble pas devant nous. « *Ne vous faites pas d'illusion* », dit saint Paul inspiré par l'Esprit-Saint, « *de Dieu on ne se moque pas. Ce que l'homme aura semé, c'est ce qu'il récoltera* » (Gal. VI). Et nous, nous dirions : Non, Saint Paul s'est trompé ; on peut continuer à se moquer de Dieu ? Et comme "Dieu est bon", Il va sauver tous ceux qui auront continué à se moquer de Lui jusqu'au bout ? Car, au fond, le problème est là. Et c'est seulement quand il a pris cela au sérieux que le pécheur accepte de rompre avec toutes ses attaches désordonnées.

II – RAPPELER LA DOCTRINE DU PETIT NOMBRE - RELATIF - DE CEUX QUI SE SAUVENT EST CONTRE L'ESPÉRANCE CHRÉTIENNE.

Nous répondrons par une page de Mgr Charrière, Évêque de Genève, Lausanne et Fribourg :

« L'espérance chrétienne, c'est bien la vertu qui nous fait attendre de Dieu le recours de Sa grâce pour observer Ses commandements. Pour compter sur ce secours divin et le solliciter sans cesse dans une attente confiante, Dieu nous donne la vertu d'espérance dont le motif est la toute-puissance de Dieu infiniment bon et fidèle dans Ses promesses. Mais la toute-puissance de Dieu ne veut pas nous dispenser d'agir. En conformité avec notre volonté libre, Dieu veut soutenir nos énergies et non pas nous dispenser de nous en servir. Or, le chemin qui mène au ciel n'est pas la large avenue macadamisée où l'on peut rouler à cent à l'heure presque sans secousses. C'est le chemin étroit et rocailleux où l'on monte à pied, où l'on se blesse les pieds, où le cœur se fatigue ; l'ascension est difficile. « Si quelqu'un veut venir après Moi, qu'il prenne sa croix et qu'il Me suive ». (Luc IX). Or, c'est une illusion largement répandue de nos jours, qu'il suffit, pour être un bon chrétien, de se laisser porter par le courant. On en a vite assez fait ; tout est vite assez bon pour Dieu. C'est au fond toujours la même idée, la même erreur : Dieu n'est plus Dieu ; s'Il existe, Il doit être bien content qu'on ne L'oublie pas tout à fait. Sa bonté sans limite, nous la prenons pour une BONASSERIE ridicule.

« Rappelons-nous bien que tous les attributs en Lui s'unissent et que Sa bonté ne va pas sans Sa justice. Ce n'est pas parce qu'autrefois, du temps du jansénisme et de ses imitations, on n'a pas assez cru à la bonté de Dieu, qu'il faudrait aujourd'hui passer à l'autre extrême et oublier que la bonté divine ne nous dispense pas de porter notre croix avec Jésus, à la suite des saints. Oui, la vie chrétienne est un combat. Ne sera couronné, nous dit saint Paul, que celui qui aura combattu selon toutes les exigences d'un bon combat, "nisi qui legitime certaverit" (II Tim., II, 51) ».

(Extrait de la Lettre Pastorale, Carême 1957 : « *Vie chrétienne et contrefaçon* »)

III – C'EST DU RIGORISME ET DU JANSÉNISME

Prétendre que la doctrine traditionnelle du nombre des élus (grand en lui-même et "innombrable", mais petit relativement au nombre de ceux qui se damnent) est une doctrine qui découle du Jansénisme, fait sourire.

1° Plus de mille ans avant les Jansénistes, elle était enseignée déjà dans l'Église, avec saint Irénée, saint Augustin, saint Jérôme, saint Jean Chrysostome, saint Grégoire le Grand, etc.

2° Depuis, tous les saints qui en ont traité sont unanimes sur la question du petit nombre (relatif) des élus.

3° Les plus grands ennemis des Jansénistes enseignèrent justement cette doctrine du petit nombre (relatif) des élus.

Leur doctrine n'avait rien de commun avec les erreurs des Jansénistes qui prétendaient, eux, que Notre-Seigneur n'était mort que pour un petit nombre et qui, avec les Calvinistes, affirmaient ce blasphème sur la prédestination : beaucoup seront damnés sans qu'il y ait de leur faute, parce que Dieu ne leur aura pas donné la grâce.

Au contraire, la doctrine traditionnelle du Petit Nombre (relatif) des Élus, doctrine que nous faisons nôtre sans nous cacher, enseigne avec saint Paul que « *Dieu veut le salut de tous, et veut que tous viennent à la Vérité* ». Toutefois, saint Ambroise fait remarquer : « *Dieu veut que tous soient sauvés, mais s'ils veulent venir à Lui ; Il ne le veut pas de façon qu'ils puissent être sauvés même s'ils ne veulent pas se convertir* » (i, II ad Tim. I).

Rappelons-nous toujours que Notre-Seigneur est mort pour tous et qu'un des châtiments des damnés sera justement de se souvenir que Dieu les avait créés pour les sauver, qu'Il leur avait donné toutes les grâces nécessaires, que Jésus-Christ avait payé tous leurs péchés sur la croix, qu'ils auraient très bien pu se sauver et que c'est bien par leur faute qu'ils se sont damnés.

Il n'y a qu'à accueillir, avec une très grande affection, un très grand respect, tous les pécheurs quels qu'ils soient, leur rendre présent l'amour infini et miséricordieux qui les invite, toujours prêt à pardonner s'ils reviennent loyalement à Lui... Il n'y a qu'à leur rappeler Sa tendresse pour la brebis égarée, Son amour pour le fils prodigue. Il n'y a qu'à aller à Marie et nourrir leur espérance par ces paroles pleines de confiance de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus :

« Ce n'est pas parce que j'ai été préservée du péché mortel que je m'élève à Dieu par la confiance et l'amour. Ah ! je le sens, quand même j'aurais sur la conscience tous les crimes qui se peuvent commettre, je ne perdrais rien de ma confiance ; j'irais, le cœur brisé de repentir, me jeter dans les bras de mon Sauveur. Je sais qu'Il chérit l'enfant prodigue, j'ai entendu Ses paroles à sainte Madeleine, à la femme adultère, à la Samaritaine. Non, personne ne pourrait m'effrayer; car je sais à quoi m'en tenir sur Son amour et Sa miséricorde. Je sais que toute cette multitude d'offenses s'abîmerait en un clin d'œil, comme une goutte d'eau jetée dans un brasier ardent ».

Rien de cela n'est du jansénisme, ni même du rigorisme, au sens hétérodoxe.

Ce qui rend inextricable aujourd'hui la "cacophonie" des intelligences, c'est l'abus des équivoques, des mots à signification indéterminée qui cachent une erreur dissimulée derrière ce qu'ils contiennent de vrai. C'est avec des équivoques que l'on a pu désaxer bien des intelligences sans méfiance.

On parle de liberté pour faire passer le libertinage, de neutralité pour cacher l'injustice criminelle du laïcisme, d'ouverture à gauche pour collaborer avec les communistes.

Si, par rigorisme, on entend prendre au sérieux l'enseignement de Notre-Seigneur et de son Église catholique romaine – car celle-là seule est la sienne et celle-là seule peut apporter le salut –, j'avoue que nous nous appliquons rigoureusement à suivre Son enseignement. Nous ne nous reconnaissons pas le droit de "faire un prix", ou des "rabais" quand il s'agit du dogme et de la morale...

IV – IL EST TERRIBLE DE PRÊCHER LA CRAINTE SERVILE

Il faut certainement enseigner et prêcher la crainte simplement servile et l'attrition ou contrition imparfaite (la douleur d'avoir offensé Dieu basée surtout sur la crainte des châtiments divins). La

Sainte Église a condamné les Jansénistes et les Protestants qui prétendaient que cette crainte était mauvaise.

Combien de pauvres pécheurs ne s'élèvent pas plus haut et seront sauvés grâce à cette contrition imparfaite ! Qu'il est bon, le bon Dieu, de daigner à la rigueur s'en contenter. « *Mais qui sommes-nous, Seigneur, s'écrie saint Augustin, pour que Vous nous aimiez au point de nous menacer de l'Enfer si nous ne Vous aimons pas !* » Et le même saint dit dans son *De catechizandis rudibus* (Ch. V) : « *Rarissime quidem advenit, immo vero nunquam, ut quisquam veniat, volens fieri christianum, qui non sit aliquo Dei timore percussus* ». (Il n'arrive que très rarement, à vrai dire cela n'arrive jamais, que quelqu'un vienne pour se faire chrétien, sans être poussé plus ou moins par la crainte de Dieu). Quel dommage que ceux qui cherchent des nouvelles formules n'étudient pas ce petit livre de saint Augustin !

Personne n'a mieux que saint Ignace éclairé en quelques lignes cette question de la “crainte” et de l’ “amour”, que le démon semble embrouiller à plaisir pour tromper les âmes. C'est dans les « Règles pour sentir avec l'Église » de ses “Exercices Spirituels” : « Bien que nous devons surtout désirer que les hommes servent Dieu, notre Seigneur, par le motif du pur amour, nous devons cependant louer beaucoup la crainte de la divine Majesté ; car, non seulement la crainte filiale est pieuse et très sainte, mais la crainte servile même, lorsque l'homme ne s'élève pas à quelque chose de meilleur et de plus utile, l'aide beaucoup à sortir du péché mortel : et, lorsqu'il en est sorti, il parvient facilement à la crainte filiale, qui est tout agréable et chère à Dieu, parce qu'elle est inséparablement unie à Son amour ».

« *La crainte de Dieu, nous dit Jean XXIII (4, XI. 61⁽¹⁾), est signe de sagesse ; elle est et sera toujours la règle de la conduite et des actions du bon Catholique. Ce principe de base est clairement annoncé dans l'Ancien Testament (il suffit de lire les livres des Prophètes). Dans le Nouveau, l'horizon s'agrandit d'une manière ineffable. Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre Maître divin et notre Rédempteur, nous donne son Evangelium veritatis et pacis contenant un trésor incomparable pour ceux qui suivent la voie de l'abnégation, du sacrifice, de la charité, voie à laquelle sont appelés tous ceux qui suivent le Seigneur. Au cours des siècles, il y a eu des périodes de plus ou moins grande ferveur. Mais jamais n'a manqué la note principale : si l'on examine bien la conjoncture et les circonstances, on trouve toujours la préoccupation instante du retour à la timor Domini* ».

V – MIEUX VAUT NE PRÊCHER ET ENSEIGNER QUE L'AMOUR ET NON LES VÉRITÉS ÉTERNELLES DU PÉCHÉ ET DE L'ENFER.

L'enseignement chrétien est entièrement centré sur l'amour. « L'homme a été créé » dans une pensée d'amour, pour une fin dernière qui est de jouir de Dieu, dans une extase de connaissance et d'amour. Dieu l'a placé sur cette terre pour mériter cette fin par la pratique de l'amour (« *Si quelqu'un M'aime, il garde Mes commandements* »). Après le péché originel, « Dieu a aimé l'homme au point de lui donner Son Fils unique ».

Il faut contempler avec amour et admiration l'Incarnation-œuvre d'amour, la vie cachée et publique de Jésus, l'Eucharistie et la Passion qui dépassent tout amour ; le don qu'Il fit de Sa Mère, Sa Résurrection, Ses Sacrements, Son Église. Les dons du Saint Esprit viennent de Son Cœur... Si nous sommes fidèles sur cette terre, nous commençons une vie d'amour en attendant la jouissance éternelle de l'amour infini.

Mais, justement, pour comprendre l'amour divin, il faut détester le péché et aussi l'enfer. Saint Paul nous dit : « *Est-ce que tu méprises les richesses de Sa bonté, de Sa patience et de Sa longanimité ? et ne sais-tu pas que la bonté de Dieu t'invite à la pénitence ?* » (Rom. II, 4).

¹ Traduit de l'espagnol. – Aucun texte correspondant à la référence donnée (4.XI.61) n'a pu être retrouvé dans la D.C.

Le péché peut-il coexister avec l'amour divin ? Avec saint Jean nous pensons le contraire :

« Et voici par quoi nous savons que nous Le connaissons : si nous gardons Ses commandements. Celui qui dit le contraire et ne garde pas Ses commandements est un menteur, et la vérité n'est point en lui. Mais celui qui garde Sa parole, c'est en lui véritablement que l'amour de Dieu est parfait ; par là nous connaissons que nous sommes en Lui. Celui qui dit demeurer en Lui doit, lui aussi, marcher comme Il a marché Lui-même... » (I Jean, II, 3-6).

Et comme nous vivons dans un monde submergé en entier par le péché, nous devons enseigner quel mal horrible est le péché.

Pour mieux le faire comprendre, nous montrerons comment l'amour infini punit le péché et la folie de celui qui se détourne de Dieu. Le péché, c'est le commencement de la perte du Bien Infini, la perte de tout amour.

« La prédication des premières vérités de la foi et des fins dernières, nous dit Pie XII, non seulement n'a rien perdu en nos jours de son opportunité, elle est même devenue plus que jamais nécessaire et urgente. Même la prédication sur l'enfer. Sans doute il faut traiter ce sujet avec dignité et sagesse. Mais quant à la substance de cette vérité, l'Église a, devant Dieu et devant les hommes, le devoir sacré de l'annoncer, de l'enseigner sans aucune atténuation, telle que le Christ l'a révélée, et il n'y a aucune circonstance de temps qui puisse diminuer la rigueur de cette obligation. Elle lie en conscience chaque prêtre auquel, dans le Ministère ordinaire ou extraordinaire, est confié le soin d'instruire, d'avertir et de guider les fidèles. Il est vrai que le désir du ciel est un motif en soi plus parfait que la crainte des peines éternelles ; mais il ne s'ensuit pas que ce soit pour tous les hommes aussi le motif le plus efficace pour les retenir éloignés du péché et pour les convertir à Dieu ». (Pie XII, allocution aux Curés et Prédicateurs de Carême de Rome, 23 mars 1949).

C'est Pie XII encore qui, lors de la réception solennelle des Juristes Catholiques Italiens, le 6 février 1955, rappelait combien l'enfer est terrible :

« La révélation et le magistère de l'Église l'établissent fermement : après le terme de la vie terrestre, ceux qui sont chargés d'une grave faute seront soumis par le Maître Suprême à un jugement et subiront une peine qui ne comporte ni libération ni pardon. Dieu pourrait même dans l'au-delà remettre une telle peine : tout dépend de Sa libre volonté ; mais Il ne l'a jamais accordé ni ne l'accordera jamais. Ce n'est pas ici le lieu de discuter pour savoir si l'on peut rigoureusement démontrer ce fait par la seule raison naturelle ; certains l'assurent, d'autres le mettent en doute. Mais les uns comme les autres apportent dans leurs arguments ex ratione des considérations qui indiquent qu'une telle disposition de Dieu n'est contraire à aucun de Ses attributs, ni à Sa justice, ni à Sa sagesse, ni à Sa miséricorde, ni à Sa bonté ; ils montrent encore qu'elle n'est pas non plus en opposition avec la nature humaine donnée par le Créateur Lui-même, avec sa finalité métaphysique absolue tendant à Dieu, avec l'élan de la volonté humaine vers Dieu, avec la liberté physique du vouloir, enracinée et toujours présente dans la créature humaine. Toutes ces réflexions laissent sans doute chez l'homme, quand il juge en se fiant seulement à sa propre raison, une dernière question portant non plus sur la possibilité mais sur la réalité d'une si inflexible sentence du Juge Suprême. Nul ne pourra donc s'étonner qu'un Théologien de grande renommée ait pu écrire au début du XVII^e siècle : Quator sunt mysteria nostræ sanctissimæ fidei maxime difficilia creditu menti humanæ : mysterium Trinitatis, Incarnationis, Eucharistiæ et æternitatis suppliciorum⁽²⁾. Mais malgré tout cela, le fait de l'immutabilité et de l'éternité de ce jugement de réprobation et de son accomplissement est hors de toute discussion. Les débats auxquels a donné lieu un livre publié récemment manifestent souvent un grave défaut de connaissance de la doctrine catholique et partent de prémisses fausses ou faussement interprétées. Dans le cas présent, le législateur suprême, en usant de son pouvoir supérieur et absolu, a fixé la validité irrévocable de son jugement et de son exécution.

² Lessius, *De perfectionibus moribusque divinis*, 1, XIII, cap XXV. « Il y a quatre mystères de notre sainte foi auxquels l'esprit humain a très grand peine à croire : le mystère de la Trinité, celui de l'Incarnation, celui de l'Eucharistie et celui de l'éternité des supplices ».

Cette durée sans limite est donc le droit en vigueur ». (Pie XII, Discours aux Juristes catholiques italiens, 5 février 1955).

VI – CETTE DOCTRINE EST TRÈS ÉTROITE

Un ancien retraitant n'était pas revenu faire les Exercices Spirituels depuis plusieurs années, et ne voulait pas les renouveler. Un de ses amis le pressait :

— Pourquoi ne veux-tu pas revenir aux Exercices ?

L'autre, après les échappatoires courantes : ...le temps ...la famille ...le travail, etc. finit par dire :

— Je ne veux pas revenir parce que les Exercices Spirituels de saint Ignace sont la voie étroite.

Il avait bien compris les exigences des Exercices. Il ne faut pas tromper le pécheur en lui laissant croire qu'il y a pour se sauver une autre route que la "voie étroite".

Saint Ignace, dans ses premières Règles pour le discernement des esprits, enseigne que le propre du mauvais esprit est de tranquilliser les pécheurs. Souvenons-nous, avec sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, que « *On n'a jamais trop confiance en Dieu si puissant et miséricordieux. Ce qu'on obtient de Lui est à la mesure de ce qu'on espère de Lui* ».

Mais n'oublions pas ce que nous enseigne saint Jean : « *Mais les lâches, les infidèles, les abominables, les meurtriers, les impudiques, les magiciens, les idolâtres et tous les menteurs, leur part est dans l'étang embrasé de feu et de souffre, qui est la seconde mort* ». (Apoc. XXI, 8).

En dépit de toutes les critiques des gens du monde, il faut insister sur ce thème éternel. Dans la vie de saint Antoine Marie Claret, on rapporte une observation que fit un adolescent à propos d'un des sermons du grand missionnaire : « *C'est un prédicateur comme les autres : il ne dit que des stupidités pour effrayer les enfants* ». Ce jeune homme se convertit ensuite. Une fois converti, il partagea le jugement de beaucoup de prêtres sur la prédication du saint : « *Ce que dit le Père Claret ne vient pas de la terre mais du ciel ; car nous autres, hommes, nous ne sommes pas capables d'arriver à ce degré* ». « *Le Père Claret obtiendra plus de résultats que tous les prédicateurs de Barcelone réunis* ».

Le style oratoire de saint Antoine Marie Claret contrastait avec le style creux et fleuri de certains orateurs de son temps. On connaît l'entretien qu'eut le saint avec don Hermenegilde Coll, prédicateur très connu à Madrid : ce dernier, après un sermon, fut comblé de félicitations, sauf de la part du Père Claret. Il se présenta chez lui le lendemain pour lui demander les motifs de son attitude.

— Dites-moi, don Hermenegilde, lui dit le Père Claret, avez-vous prêché quelquefois sur le salut de l'âme et sur l'effroyable malheur de ceux qui se damnent ?

— Non, mon Père, je n'ai encore jamais prêché sur ces sujets.

— Avez-vous parlé quelquefois de la mort, du jugement, de l'enfer, de la nécessité de se convertir, d'éviter le péché et de faire pénitence ?

— Je n'ai pas, non plus, parlé de cela directement et expressément dans mes sermons.

— Eh bien, cher ami, je vous parlerai en toute sincérité puisque vous me l'avez demandé. Je n'aime pas et ne puis approuver la manière de faire de certains qui, dans leurs sermons, laissent de côté les grandes vérités du christianisme et ne parlent que de sujets ayant trop peu d'efficacité pour la conversion des âmes. Et si je désapprouve cette manière de faire, c'est parce que je pense que le Seigneur ne l'aimerait pas non plus.

Saint Antoine Marie Claret, parce qu'il était saint, ne se permettait pas de perdre du temps dans sa prédication : il enseignait le chemin sûr et certain qui n'est autre que l'observance des commandements divins interprétés par le magistère ecclésiastique.

VII – C'EST POUSSER LES AMES AU DÉSESPOIR

Le désespoir, voilà ce qui attend ceux qui ne veulent pas aller à Dieu. Car l'enfer est le désespoir éternel.

Si nous nous contentions de dire : « la voie large mène à la perdition », on pourrait nous accuser de pousser au désespoir. Mais il y a une autre voie ; elle est étroite mais elle conduit à la vie. À ceux qui sont sur la mauvaise route, il faut crier d'ouvrir les yeux et de regagner le bon chemin parce qu'il en est encore temps. À tous il faut rappeler la miséricorde divine du Cœur de Jésus, et la médiation toute puissante du Cœur Immaculé de Marie... Il faut leur rappeler aussi qu'il leur sera facile et doux, s'ils le veulent, de revenir à Celui qui est le seul Sauveur, et « en dehors duquel il n'est pas de salut ». Ces avertissements ne mènent pas au désespoir, mais à l'espoir véritable qui sait où est la porte, la seule qui mène à Dieu le Père. Espérance pleine de joie, qui, passant par le Cœur Immaculé de Marie, va au cœur de son Fils, « Roi et centre de tous les cœurs ». « *Je suis la porte, si quelqu'un passe par Moi, il se sauvera* ». Mais celui qui refuse « la voie étroite » doit savoir qu'il ne peut se sauver.

VIII – PEUT-IL ARRIVER À QUELQU'UN DE SE DAMNER POUR UN SEUL PÉCHÉ MORTEL ?

De très nombreux documents ecclésiastiques attestent explicitement qu'un seul péché mortel suffit pour se damner. Le Père Martinez Gomez dit (*Que sait-on, de l'enfer ?*, *Que hay sobre inflerno ?*, pages 93- 94).

« Qu'il y ait, en fait, certaines personnes en enfer pour un seul péché mortel, cela n'est ni improbable ni invraisemblable. Et que l'on ne croit pas que ce doive être un des péchés mortels les plus graves : de haine de Dieu, d'endurcissement conscient dans le vice, de rage satanique contre l'Église ou autres choses semblables ; il suffit de n'importe quel péché mortel. Et ceux que l'homme commet d'ordinaire sont des péchés de passion, de sensualité, de cupidité, péchés qui se commettent même avec le désir de ne pas offenser Dieu ; et non pas des péchés de mépris ou de haine formels contre Dieu. Si l'on ne pouvait pas mourir avec un de ces péchés sans que Dieu doive nécessairement nous réconcilier avec Lui avant de mourir, Jésus-Christ n'insisterait pas tant quand il nous demande d'agir avec prudence pour éviter d'être surpris en état de péché mortel par la mort qui vient comme un voleur nocturne (quand nous y pensons le moins). Jésus parle pour la généralité des hommes, et la généralité des hommes seule peut commettre ces péchés de faiblesse plus que de malice ».

IX – CE SERAIT L'ÉCHEC DE LA RÉDEMPTION

Même sans vouloir examiner ici si le motif premier et principal de l'Incarnation est, ou non, la Rédemption des hommes, on ne peut pas parler d'échec dans l'œuvre de Dieu. Les plans de la Providence n'échouent jamais, bien que notre entendement humain n'arrive pas à comprendre le

pourquoi de certaines apparences. Qu'est donc l'homme pour demander des comptes à Dieu ?
« Ô abîme de la richesse, de la sagesse et de la science de Dieu ! Que Ses jugements sont impénétrables et incompréhensibles Ses voies ! » (Rom. XI, 33).

Le grand prédicateur qu'était le Père Ségneri répondait à ce problème par ces mots : « Oh ! Catholiques, ne me faites plus entendre ce refrain que les pécheurs ont toujours dans la bouche. Refrain qui est vraiment un refrain d'aveugles :

« La miséricorde de Dieu est grande. Le sang du Christ n'a pas été répandu en vain. Dieu n'a pas fait les chrétiens pour les damner. – Vérités toutes belles et bonnes ; mais mal appliquées par les misérables à leur profit. Dieu n'a pas fait les musulmans pour les damner, et ils se damnent. Il en sera de même pour les mauvais chrétiens. Ils vivent comme des infidèles et ils seront traités comme des infidèles. Éloignez-vous de moi, vous tous ouvriers d'iniquité.

« Le sculpteur ne sort pas de la forêt les troncs qui y sont cachés pour les mettre au feu : il les sort pour en faire des œuvres dignes de ses mains habiles. S'il voit cependant que certains troncs sont rebelles et résistent au fer, il les condamne au feu ; non par haine de la nature du bois, qui de soi n'est pas coupable, mais par haine des nœuds rebelles qu'il y trouve. Ainsi la bonté divine ne sort jamais les hommes du néant avec l'intention d'en faire des tisons pour l'enfer ; chaque jour beaucoup d'hommes se changent en tisons, ...

(...)

CHAPITRE X

LES CONFESSIONS SACRILÈGES

(...)

VI – SAINT LÉONARD DE PORT-MAURICE

Le patron des Missions populaires prêchait sur ce sujet avec une clarté évangélique. Ce n'est pas lui qui aurait dit que le fruit d'une Mission ne se mesurait pas par le nombre des heures passées au confessionnal.

« Combien de fois avons-nous vu, disait-il, dans le tribunal de la pénitence des personnes qui, après avoir donné carrière à leurs yeux et à leur imagination et consenti à tous les mauvais désirs qui se sont présentés à eux, restent muettes aux pieds du confesseur ! D'autres avaient entrepris un long pèlerinage à Lorette et à Rome avec la ferme intention de se débarrasser de cet énorme crime, mais, une fois arrivées, le courage leur manqua pour se confesser et elles retournèrent chez elles avec la conscience plus chargée qu'avant. Au début je pensais, moi aussi, que le fait de se laisser vaincre par la honte était le propre des femmes et des jeunes gens ; mais l'expérience m'a prouvé le contraire. Dans de nombreuses Missions que j'ai faites, j'ai trouvé que le nombre d'hommes qui taisaient malicieusement leurs péchés était supérieur à celui des femmes ; d'où j'ai conclu fermement que ce sujet est beaucoup plus important qu'il ne le paraît et qu'il faut donc y retourner souvent. Il est donc nécessaire de menacer et de terroriser continuellement les malheureux qui taisent leurs péchés en confession, en leur rapportant chaque jour un exemple ou une histoire terrifiante sur ceux qui se sont damnés pour avoir tu leurs péchés au confesseur. » ⁽³⁾

³ Œuvres de saint Léonard de port-Maurice, tome I, p. 419. (Edit. Louis Vivès, Paris 1869.) (Première instruction sur la confession.)

« Souvent lorsqu'un confesseur zélé conseille à son pénitent de faire une confession générale, celui-ci lui répond "À quoi bon me troubler la conscience ? Je n'ai jamais, grâce à Dieu, caché aucun péché à confesse : j'ai toujours tâché d'avoir une vraie douleur de mes péchés, et un ferme propos de n'en plus commettre : j'ai vécu jusqu'ici dans la bonne foi, pourquoi donc une confession générale ?" Si les choses étaient comme vous le dites, répondrai-je à ce pénitent, vous auriez parfaitement raison. Mais un Missionnaire très zélé disait qu'il avait entendu dans sa vie un grand nombre de confessions générales qui n'avaient été commencées que par dévotion et par conseil. Puis les pénitents, après avoir bien examiné leur conscience et réfléchi sur les péchés de leur vie passée, disaient en soupirant : Ah ! dans quelle illusion j'étais lorsque je croyais n'avoir jamais caché aucun péché à confesse, et avoir eu toujours une véritable contrition et un ferme propos. Que serais-je devenu si j'étais mort avant d'avoir fait une confession générale ? Je ne voudrais pas pour tout l'or du monde ne l'avoir pas faite.

« Savez-vous ce qui arrive ordinairement dans une confession générale ? La même chose qu'à un homme qui va à la chasse, dans une forêt touffue, peuplée d'un grand nombre d'animaux. Il marchera quelquefois tout un jour sans rencontrer une seule bête, et n'aura qu'un ou deux coups à tirer. Mais si, ennuyé de perdre sa peine, il met le feu aux quatre coins du bois et que le vent pousse la flamme, vous verrez aussitôt s'échapper de toutes parts des sangliers, des loups, des cerfs, des daims, etc. Voilà ce qui arrive dans la confession générale. Combien de choses se permet un homme peu soucieux de son salut éternel auxquelles il n'a jamais pris la peine de penser, et qui, au moment de la mort, auraient inquiété sa conscience ! Dans une confession générale, on met le feu aux quatre coins et on purifie ainsi le cœur de toutes ses souillures. » ⁽⁴⁾

VII - SAINT ALPHONSE MARIE DE LIGUORI

Le Docteur de la Théologie Morale insistait beaucoup sur ce sujet :

« Dans les Missions, écrit-il, il faut insister avec beaucoup de vivacité sur la nécessité de vaincre la honte que l'on a lorsqu'on confesse ses péchés. Ceux qui ont un peu d'expérience savent parfaitement que cette maudite honte peuple l'enfer de damnés. C'est pourquoi il faut aller droit au mal et remédier à ce grand malheur. C'est le premier et principal fruit des Missions. En effet, dans les villages comme dans les campagnes, il y a peu de confesseurs, et en général ce sont des amis ou des parents des pénitents ; aussi, la honte a d'autant plus d'empire et de force pour faire taire les péchés en confession.

« Le fait que le démon obtienne tant d'âmes par ce moyen, spécialement en matière de péchés impurs, fait pitié !... » ⁽⁵⁾

« Je sais, ajoute-t-il, qu'en général, dans toutes les Missions, on fait un sermon spécial pour montrer qu'en confession aucun péché ne doit être tu ou dissimulé par honte ; mais, pour traiter un sujet aussi important, je dis qu'un sermon ne suffit pas, même s'il y est consacré en totalité. D'abord parce qu'il peut arriver que les âmes qui en ont le plus besoin n'assistent pas à ce sermon ; ensuite parce qu'à ceux qui ont caché leurs péchés pendant si longtemps, il ne suffit pas d'entendre parler une seule fois du remède ; le prédicateur doit revenir assez fréquemment sur ce sujet qui, à mon avis, est le plus important de la Mission, puisque beaucoup de personnes, ayant assisté aux autres sermons, continuent à cacher des péchés en confession... Il faut donc rappeler très souvent cette obligation de ne pas cacher de péchés par honte, en rapportant chaque jour de funestes exemples de gens qui se sont damnés à cause de confessions sacrilèges... » ⁽⁶⁾

⁴ Œuvres de saint Léonard de Port-Maurice, tome III, pp. 212-213., (Edit. Louis Vivès, Paris 1869) (conférence sur la confession générale).

⁵ Instruction sur les missions.

⁶ Instruction sur les missions.

« Si de nombreuses âmes n'arrivent pas à dominer cette fausse honte et continuent à se confesser de façon sacrilège, même avec des Missionnaires comme nous qui ne les connaissons pas et les auront quittées dans peu de temps, quel espoir auront-elles de vaincre cette honte en se confessant aux prêtres du pays ?

« Et l'on ne peut même pas dire que ces personnes, ayant l'occasion de se confesser à des prêtres étrangers, cesseront de se confesser aux prêtres de l'endroit, car une pénitente, voyant son ancien confesseur dans le confessionnal, manifesterà une grande répugnance à se laisser voir en train de se confesser à un étranger ; et ainsi elle continuera à commettre des sacrilèges... Si les fidèles se confessent aux prêtres du pays, la Mission servira davantage à perdre les âmes qu'à les sauver ; car, en écoutant les sermons, les consciences s'émeuvent ; et bien des gens, qui vivaient auparavant en paix et en bonne foi avec eux-mêmes, entrent dans une mer de doutes et d'inquiétudes. Or si ces âmes n'ont pas l'occasion d'avouer leurs scrupules à des confesseurs étrangers, elles resteront évidemment victimes de leur répugnance invétérée et les cacheront aux confesseurs du pays ; étant maintenant hors de la bonne foi du fait des doutes qui sont intervenus, elles feront des confessions sacrilèges et se damneront à cause de la Mission... »⁽⁷⁾

« Quand une Mission se donne quelque part, il est convenable et très raisonnable que l'Évêque suspende, pendant la durée de ce saint exercice, les pouvoirs de confesser de tous les prêtres du pays. Si l'évêque ne le faisait pas, qu'au moins l'un des Pères chargés de donner les exercices aux curés prie les confesseurs du pays de s'abstenir de confesser pendant la Mission. Et, s'il le fallait, qu'il les y oblige en conscience et leur impose le devoir d'envoyer leurs pénitents se confesser auprès des Missionnaires ; bien souvent d'ailleurs ceux pour qui il est le plus nécessaire de se confesser avec des prêtres étrangers sont ceux qui paraissent le moins en avoir besoin. »

VIII – SAINT JEAN MARIE VIANNEY

Le Saint Curé d'Ars, si pratique dans le ministère de la confession, se consacrait principalement à lutter contre la confession sacrilège. Voici comment ses biographes nous le racontent :

« Le grand nombre de ceux qui venaient à Ars y faisaient une confession générale. Mr Vianney se prêtait volontiers à ce rude ministère. Il savait que c'était le moyen d'arracher bien des âmes à l'enfer par la réparation des sacrilèges. Peut-être ce résultat a-t-il été le plus consolant du pèlerinage... »

« ... Vianney lisait dans le cœur de ses pénitents à livre ouvert et découvrait leurs fautes cachées dans les coins les plus reculés de leur conscience, dans les recoins les plus profonds et intimes que l'on n'explore jamais. Il semble incroyable que ce bon curé ait eu la révélation de l'état intérieur des âmes qui avaient recours à lui et qu'il ait pénétré leurs plus profonds sentiments. Nous sommes arrivés à savoir d'une manière certaine qu'il leur faisait comprendre combien ils le trompaient en confession... »

« ... On a de nombreux exemples de pécheurs auxquels Mr Vianney a dit après leur confession : "Vous ne m'avez pas tout déclaré : vous ne m'avez pas parlé de cette faute... Vous ne vous êtes pas accusé d'avoir trompé jusqu'ici vos confesseurs, d'avoir commis telle injustice, d'être enclin à telle passion." D'autres fois, il disait simplement : "Ce n'est pas tout, il vous reste encore quelque chose à dire" ; ou bien : "Vous oubliez une faute". »⁽⁸⁾

⁷ Instruction sur, les missions.

⁸ Le Curé d'Ars. Vie du vénérable J.-B.-M. Vianney, par Alfred Monnin (éd. Téqui, 1899), tome II, pp. 285, 303...

IX – LE PÈRE PAUL SÉGNÉRI

« La pénitence n'est pas moins utile à celui qui a péché après son baptême qu'à celui qui n'a pas été baptisé. Il ne faut donc pas s'étonner de voir le démon mener sans relâche une lutte terrible contre un sacrement d'une telle importance ; il persuade beaucoup de fidèles de ne pas en faire usage, ou d'en limiter la pratique aux mauvaises confessions. Sainte Thérèse avait coutume de dire que les confessions sacrilèges remplissent continuellement l'enfer de damnés. Écrivant un jour à un prédicateur, elle lui donnait ce conseil : "Mon père, prêchez beaucoup contre les mauvaises confessions, car le démon n'a pas de piège plus efficace que celui-là pour attirer les âmes à lui. »

« Je ne dois pas cacher qu'au début une telle affirmation, dans la bouche d'une sainte si discrète, si raisonnable, m'a causé une certaine surprise ; mais j'ai acquis ensuite une longue expérience dans les Missions où l'on est en contact avec des personnes de toutes catégories et de toutes conditions ; et cette expérience m'a montré à l'évidence que sainte Thérèse n'exagérait pas. Beaucoup de pécheurs se croient en sûreté parce qu'ils se sont confessés souvent et ne pensent pas qu'ils ne se sont peut-être jamais bien confessés. Une hypothèse aussi trompeuse est cause de grande ruine spirituelle pour leurs âmes. L'infortune de ces pécheurs est analogue à celle des éléphants dont on raconte le trait suivant : pour dormir tout leur saoul, ces malheureux animaux s'appuient contre un arbre sans vérifier si l'arbre est solide ou non. Il arrive que les chasseurs coupent l'arbre à ras de terre, de manière qu'il paraisse solide mais ne tienne en fait que par un maigre soutien. Et quand l'éléphant vient s'y appuyer, l'arbre lui tombe dessus, ...

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE

CHAPITRE I

- L'ENFER EXISTE

CHAPITRE II

- LA QUESTION DU NOMBRE

CHAPITRE III

- CE QUE NOUS DIT LA SAINTE ÉCRITURE

CHAPITRE IV

- L'ENSEIGNEMENT DES SAINTS, DES THÉOLOGIENS, DES PRÉDICATEURS

CHAPITRE V

- DOCUMENTS DU MAGISTÈRE ECCLÉSIASTIQUE

CHAPITRE VI

- LA GRACE ET LA GLOIRE

CHAPITRE VII

- UN SERMON DE SAINT LEONARD DE PORT-MAURICE

CHAPITRE VIII

- LE TÉMOIGNAGE DES RÉVÉLATIONS

CHAPITRE IX

- RÉPONSE À QUELQUES OBJECTIONS

CHAPITRE X

- LES CONFESIONS SACRILÈGES

CHAPITRE XI

- SIGNES DE PRÉDESTINATION

CHAPITRE XII

- SOYONS DE VRAIS APÔTRES